

L'académie de Besançon a renouvelé son marché avec l'éditeur de solutions d'antivirus "Kaspersky" pour une durée de 4 ans.

Voici donc quelques informations concernant la migration de l'antivirus Kaspersky vers sa nouvelle version.

Actuellement, toutes les collectivités disposent de la version 6 de l'antivirus Kaspersky, version vieillissante et qui ne sera bientôt plus maintenue par Kaspersky.

La nouvelle version de cet antivirus est actuellement la version 10.

### **1er degré :**

Un paquet d'installation est mis à votre disposition pour effectuer la migration et est disponible sur : <http://atelech.ac-besancon.fr/atelech/>

Ce paquet installera la version Kaspersky Endpoint Security 10 for Windows MR2 - Maintenance Release 2 - qui corrige des bugs et est compatible Windows 10.

Le paquet désinstallera automatiquement l'ancienne version de Kaspersky (V6 ou V8) et installera la version 10 avec la nouvelle licence et un agent d'administration.

La durée de validité d'une licence Kaspersky est d'un an, elle doit donc être mise à jour chaque année.

Cet agent communiquera avec une console d'administration Kaspersky du rectorat, le but étant de pouvoir déployer les licences à distance chaque année.

Il ne sera donc pas nécessaire les prochaines années de passer sur tous les postes pour mettre à jour la licence

(pour les postes disposant d'une connexion internet bien sûr).

A noter aussi que d'après Kaspersky, lors d'une migration 20% des installations posent problèmes (problèmes de drivers, logiciels incompatibles, mauvaises désinstallation...).

Ce paquet est à exécuter sur **tous les postes** y compris ceux disposant déjà de Kaspersky version 10 (KES10)

car il installe un agent d'administration sur les postes qui n'en ont pas.

Cet agent est important comme dit plus haut pour diffuser la licence depuis le rectorat.

Veillez vous référer à la documentation disponible sur <http://atelech.ac-besancon.fr/atelech/> ("Documentation pour installer Kaspersky V10") pour effectuer l'installation.

Ce paquet peut être utilisé **uniquement par le 1er degré et par aucune autre collectivité.**

### **Antivirus Avast**

Il est possible de passer sur Avast sur les postes de faible capacité.

Avast est désormais gratuit pour les écoles, moins gourmand en ressources que Kaspersky mais aussi un peu moins efficace.

Le rectorat n'assurera pas de support technique pour cette solution.

Vous trouverez toutefois une documentation rapide sur cette solution sur <http://atelech.ac-besancon.fr/atelech/>.